

Conservatoire à Rayonnement Départemental



Organisation des études

(mise à jour Novembre 2023)

Sommaire :

Chapitre 1 : Présentation de l'établissement

- 1-1 Introduction
- 1-2 Textes de références
- 1-3 L'équipe pédagogique
- 1-4 L'élève
- 1-5 Organisation des parcours
- 1-6 Admission
- 1-7 Evaluation

Chapitre 2 : Les parcours

- 2-1 Premiers pas
 - 2-1-1 Parcours pluridisciplinaires
 - 2-1-2 Musique
 - 2-1-3 Danse
 - 2-1-4 Théâtre
 - 2-1-5 Arts visuels
- 2-2 1er Cycle
- 2-3 2ème Cycle
- 2-4 3ème Cycle
- 2-5 Cycle menant au diplôme national
- 2-6 Les Classes à Horaires Aménagés Musique, Danse, Théâtre (CHAMDT)
- 2-7 Les dispositifs scolaires pérennes

Chapitre 3 : Organisation des études

- 3-1 Premiers pas
 - 3-1-1 Eveil
 - 3-1-2 Parcours découverte instrumentale
- 3-2 Musique
 - 3-2-1 1er cycle**
 - 3-2-1-1 Le parcours
 - 3-2-1-2 L'évaluation
 - 3-2-2 2ème cycle**
 - 3-2-2-1 Le parcours
 - 3-2-2-2 L'évaluation
 - 3-2-3 3ème cycle**
 - 3-2-6-1 Le parcours
 - 3-2-6-2 L'évaluation
 - 3-2-4 Cycle menant au diplôme national**
 - 3-2-7-1 Le parcours
 - 3-2-7-2 L'évaluation

3-2-5 Les classes à horaires aménagés CHAM

3-2-6 Parcours personnalisé

3-2-7 Parcours adulte

3-2-5-1 Le parcours

3-2-5-2 L'évaluation

3-2-8 La Voix/ Le chant

3-2-8-1 Les chœurs

3-2-8-2 Le Choeur / Atelier

3-2-8-3 Accompagnement à la pratique amateur

3-2-8-4 Direction de chœur

3-2-9 Le Jazz

3-2-10 Les Musiques Actuelles

3-2-11 La MAO (*musique assistée par ordinateur*)

3-3 Danse

3-3-1 1er Cycle

3-3-1-1 Le parcours

3-3-2 2ème et 3ème Cycle

3-3-2-1 Le parcours

3-3-3 Les classes à horaires aménagés CHAD

3-4 Théâtre

3-4-1 Les ateliers de découverte

3-4-2 La classe à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT)

3-4-3 Le Cycle 1

3-4-4 Le cycle 2

3-4-4 Le Cycle 3

3-5 Arts Visuels

3-6 Le parcours Caméléon

3-7 L'accompagnement de projet

CHAPITRE 1 :

Présentation de l'établissement

1-1 Introduction

Le Conservatoire de Laval Agglomération est classé Conservatoire à Rayonnement Départemental par l'État, il se conforme aux diverses préconisations ou réglementations en vigueur.

L'établissement est spécialisé dans l'enseignement de la musique, de la danse, du théâtre et des arts visuels tout en y associant la diffusion et la création.

Le Conservatoire de Laval agglomération propose un enseignement artistique initial structuré et progressif qui vise à former prioritairement les amateurs éclairés de demain. Pour ceux dont la motivation et les potentialités permettent d'envisager une orientation professionnelle, il assure également une formation en Cycle menant au Diplôme National d'Etude Musicale.

Le règlement des études fixe les grandes lignes du fonctionnement pédagogique de l'établissement. Il vise à baliser le cheminement des élèves en déterminant les grandes étapes de leur formation et les objectifs à atteindre en précisant notamment, dans un cadre général, les modalités d'accès, de parcours, de suivi et d'évaluation, avant de détailler les parcours et les cycles.

Des corrections et améliorations peuvent lui être apportées d'une année à l'autre sous la responsabilité du comité de direction de l'établissement, en concertation avec le conseil pédagogique.

Le règlement des études est mis à disposition des élèves et de leurs parents qui doivent en prendre connaissance.

1-2 Textes de références

- La Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre élaborée par le ministère de la culture en 2011.
- La loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, dont notamment son article 101 portant modification de l'article L216-2 du code de l'éducation
- Le décret n°2006-1248 du 12 octobre 2006 relatif au classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique
- L'arrêté du 15 décembre 2006 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique et ses annexes publiées au bulletin officiel hors-série n°2 du ministère de la culture et de la communication
- Le Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la danse, de la musique et du théâtre 2023
- Le Schéma Départemental de l'Enseignement Artistique du département de la Mayenne

1-3 L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est formée de l'ensemble des professionnels enseignants et artistes qui guident, accompagnent et encadrent l'élève. Cette équipe est donc potentiellement amenée à évoluer tout au long du parcours de l'élève.

Le travail en équipe apporte une pluralité de regards, d'expériences, d'échanges qui concourent à la qualité et la richesse de l'enseignement et garantit la cohérence des différents parcours au sein de l'établissement.

1-4 L'élève

La pratique d'un art est par essence exigeante ; elle s'adresse à l'être humain dans toutes ses dimensions et doit conduire à son épanouissement et à son émancipation. L'élève doit construire son savoir et acquérir progressivement une autonomie et une capacité à s'auto évaluer. C'est dans ce but que l'on donnera à l'apprenti artiste les moyens d'être acteur de son propre parcours, de s'approprier les savoir-faire transmis et d'en faire une synthèse au service de sa propre expression.

L'engagement au Conservatoire implique donc une assiduité et la participation sans faille aux manifestations qui sont partie intégrante de la formation.

1-5 Organisation des parcours

L'enseignement artistique tel que proposé au Conservatoire se présente comme un parcours, balisé par des actions et rendez-vous de diverses natures. Il repose aussi bien sur des cours réguliers dispensés tout au long de l'année que sur des projets plus ponctuels. Il intègre naturellement les pratiques collectives, la présentation au public des différents travaux ainsi que la participation à des ateliers, modules ou stages ou encore la rencontre et les échanges d'artistes invités ou en résidence. Tout au long de son parcours l'élève sera ainsi à la fois un acteur et un spectateur privilégié de l'action culturelle du Conservatoire et de ses structures partenaires (voir chapitre Ecole du spectateur).

La formation d'un élève se présente sous des facettes très différentes alliant des temps longs et très structurés, des temps de projets intenses et dynamiques ainsi que des temps plus courts de rencontre et d'expérimentation. Ce sont toutes ces étapes du parcours qui vont construire une formation artistique globale.

D'une façon plus pragmatique, l'inscription à une dominante entraînera la participation aux disciplines associées et complémentaires. Celle-ci implique une assiduité aussi bien en cours qu'aux diverses manifestations ou rendez-vous.

Les parcours études de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Arts Visuels sont organisés en trois cycles. Ceux-ci peuvent être précédés d'ateliers d'éveil et d'initiation rassemblés sous le vocable "Premiers Pas" et potentiellement suivis d'une formation préprofessionnelle en cycle menant au diplôme national pour la musique.

L'individualisation des parcours est au cœur des préoccupations du conservatoire, aussi, sont proposés des parcours programmes, qui permettent de personnaliser l'offre et de l'adapter afin que quiconque puisse trouver une réponse à sa demande de formation artistique.

Enfin, le conservatoire développe une offre de formation gratuite à destination du grand public, regroupée sous la dénomination "Ateliers ouverts à tous" et proposant des temps de pratique en musique, danse, théâtre et Arts visuels sur des formats plus courts (de deux heures à 3 jours) et accessibles sans pré-requis.

Il est important que l'utilisateur soit toujours en parfaite connaissance des objectifs et contenus de la formation proposée. C'est là l'objet des différents documents ou publications du CRD que sont le règlement des études, le dossier de l'élève, les bulletins semestriels ou encore les rencontres parents/professeurs.

1-6 Admission

L'admission des élèves se fait en fonction des places disponibles dans les différentes classes ou pratiques.

L'admission de débutant étant également astreinte au nombre de places disponibles, des critères objectifs d'âge ou de nombre de candidatures peuvent être retenus afin d'attribuer les dites places.

Les élèves ayant commencé un parcours dans un autre conservatoire sont admis à poursuivre leur formation dans un niveau équivalent dans une logique de continuité territoriale de service.

Les élèves ayant effectué un parcours dans d'autres structures feront l'objet d'une rencontre avec le responsable du pôle d'enseignement afin de vérifier l'adéquation entre le projet de l'élève et la proposition de formation du conservatoire.

1-7 Evaluation

L'évaluation participe au principe même de formation. Elle éclaire l'élève sur sa progression et le guide en lui apportant des appréciations, conseils et recommandations. Elle donne à l'élève les outils d'une prise de distance sur sa pratique afin qu'il mesure ses acquis en regard des objectifs fixés. Il parvient ainsi, au fil de son évolution à un niveau d'autonomie relatif tout en étant acteur de son propre parcours d'apprentissage.

L'évaluation prend notamment une forme écrite administrative avec le bulletin semestriel qui est envoyé aux familles. La globalisation de cette évaluation tout au long du cycle constitue le contrôle continu. Ce dernier permet à l'enseignant de modifier si nécessaire et en concertation avec l'élève et ses représentants légaux ses démarches et contenus et de proposer, le cas échéant, une (ré)orientation. L'évaluation prend enfin une forme certificative. L'établissement délivre à la fin d'un cycle d'étude et lorsque l'élève a validé l'ensemble des disciplines qui le composent, un Brevet, un Certificat ou un Diplôme, conformément au Schéma National d'Orientation Pédagogique.

CHAPITRE 2 :

Les parcours

2-1 Premiers pas

2-1-1 Parcours globalisé et pluridisciplinaires

Le conservatoire incite les élèves à entrer dans la formation artistique en vivant un parcours croisant les disciplines. Aussi, dès les premiers pas, plusieurs formules sont proposées combinant dans un même cours la musique, la danse et le théâtre.

2-1-2 Musique

L'éveil et l'initiation artistique et culturel des jeunes enfants passe par la créativité, l'exploration, l'expérience sensible. Elle développe la connaissance de soi (l'élève) et du monde qui l'entoure. Le Conservatoire de Laval aggro propose la découverte des arts au travers d'activités ludiques et créatives axées sur les fondamentaux. Cela donne les outils nécessaires à l'élève pour affiner un choix futur.

2-1-3 Danse

C'est une période de découverte du corps et de ses possibles, de découverte de soi et des autres, d'épanouissement, et une préparation pour aborder plus tard les techniques de danse.

Chaque élève pourra expérimenter les fondamentaux communs à toutes les formes de danse : l'espace, le temps, la relation, le corps, la qualité (énergie et intention du mouvement), en trouvant un équilibre judicieux entre apprentissage et exploration.

Il s'agit aussi d'apprendre à improviser pour créer sa propre danse : Développer la dimension créative de l'enfant en lui proposant des situations imaginatives.

Construire pour les enfants et avec les enfants, une culture artistique qui leur permettra d'être des danseurs et spectateurs critiques.

2-1-4 Théâtre (7-13 ans)

Par une approche ouverte du théâtre, le professeur propose un enseignement fondé sur la pratique collective du jeu, sur la découverte et sur l'exercice des fondamentaux de l'acteur (corps, voix, espace, travail avec le texte). Il vise à développer l'acquisition d'un esprit collectif de travail, d'un regard critique et bienveillant, et propose une découverte des différents métiers du théâtre.

Des projets permettent aux élèves de se confronter à la fabrication d'un objet théâtral (courtes scènes, montage etc.).

2-1-5 Arts visuels

Regarder, comprendre avec la pratique et faire que l'art devienne un espace ouvert où chacun questionne et manipule le langage visuel contemporain, où chacun peut trouver sa voie comme son plaisir.

Dans ce lieu d'échange et de rencontres artistiques, les enseignements proposés dès l'âge de 7 ans s'ouvrent à de nombreux domaines. Le principe dominant demeure la création sans frontières et sans barrières d'âge.

2-2 1er Cycle

Il favorise une approche sensorielle et corporelle, un développement de la curiosité et la construction de la motivation. Il permet l'acquisition de premiers réflexes dans la discipline choisie..

2-3 2ème Cycle

Il permet de renforcer les acquis fondamentaux, de rechercher l'autonomie dans la pratique et dans l'appropriation d'une technique (instrumentale, chorégraphique, théâtrale ou graphique) en tant que langage artistique, d'ouvrir le champ des esthétiques, et d'approfondir l'expérience de l'interprétation.

2-4 3ème Cycle

Proposé sur le pôle Laval, il permet d'apprendre à construire de manière autonome un projet artistique riche et ambitieux, de s'intégrer dans le champ de la pratique musicale ou théâtrale en amateur, de prendre des responsabilités, et de s'orienter pour aller au-devant de nouvelles pratiques (croisement avec d'autres arts, d'autres esthétiques).

L'élève est accompagné dans la définition de son projet pour préparer l'après conservatoire, quelle qu'en soit la visée amateur ou préprofessionnelle.

2-5 Cycle menant au diplôme national

Le conservatoire accompagne également les étudiants musiciens qui le souhaitent dans un cycle pré-professionnalisant. Ce cycle d'études permet de préparer le DNEM (Diplôme National d'Etudes Musicales). Le parcours est construit par modules de formation, et se prépare sur une période de 2 à 4 années.

Les épreuves d'entrée et de sortie sont organisées à l'échelle des Pays de la Loire en concertation avec les autres établissements de la région.

2-6 Les Classes à Horaires Aménagés Musique, Danse, Théâtre (CHAMDT)

Elles existent de la sixième à la troisième en partenariat avec l'Éducation Nationale, la direction diocésaine et plusieurs établissements Lavallois.

Elles peuvent débiter, pour les musiciens (instrument ou chant) à partir du CM1. Ces classes permettent aux élèves de bénéficier d'une pratique artistique renforcée tant à l'éducation nationale qu'au conservatoire avec un allègement et un aménagement de leur emploi du temps scolaire (deux demi-journées aménagées) et offrent ainsi un équilibre plus confortable entre l'enseignement général et l'enseignement artistique.

Les matières enseignées au Conservatoire sont prises en compte dans l'évaluation scolaire générale des élèves.

2-7 Les Dispositifs scolaires pérennes

Le conservatoire conduit plusieurs dispositifs pérennes en milieu scolaire, en musique, danse et théâtre. Ces dispositifs peuvent prendre la forme d'orchestres à l'école, de chœur de scène, de chorale à l'école, de classe danse, de classe arts de la rue, de classe MAO. Ces interventions conduites pour tout ou partie sur le temps scolaire et sur plusieurs années permettent un temps long et approfondi avec les élèves.

CHAPITRE 3 :

Organisation des études

3-1 Premiers pas

Le conservatoire de Laval Agglo accueille les enfants dès la moyenne section sur le pôle Laval et Changé, et à partir de la grande section sur les autres pôles jusqu'au : CP pour la musique et CE1 pour la danse.

3-1-1 Eveil

Organisation : 1 cours hebdomadaire de 45 minutes à 1h en fonction des pôles et du contenu.

	Temps de cours hebdo	Laval	Bonchamp	Saint Berthevin	Loiron	Changé	L'Huisserie	Louvern�e
MS	45 mn	Musique & Danse				Danse		
GS	45mn à 1h	Musique Danse Musique & Danse	Danse	Musique & Danse	Musique	Musique & Danse	Danse Musique & Danse	Danse
CP	45 mn à 1h	Musique Danse Musique & Danse	Musique Danse	Musique Danse	Musique	Musique Danse	Musique & Danse Musique & Danse Th�atre	Danse Musique & Danse
CE1	1h	Musique Danse	Musique Danse	Musique Danse	Musique	Musique Danse	Musique Danse	Musique Danse

3-1-2 Parcours d couverte instrumentale

30 minutes à 1h en fonction des p les, hebdomadaire ou par p riodes. Ce parcours permet de d couvrir par la pratique un certain nombre d'instruments propos s sur le p le, avant que l' l ve ne s'engage dans son parcours instrumental.

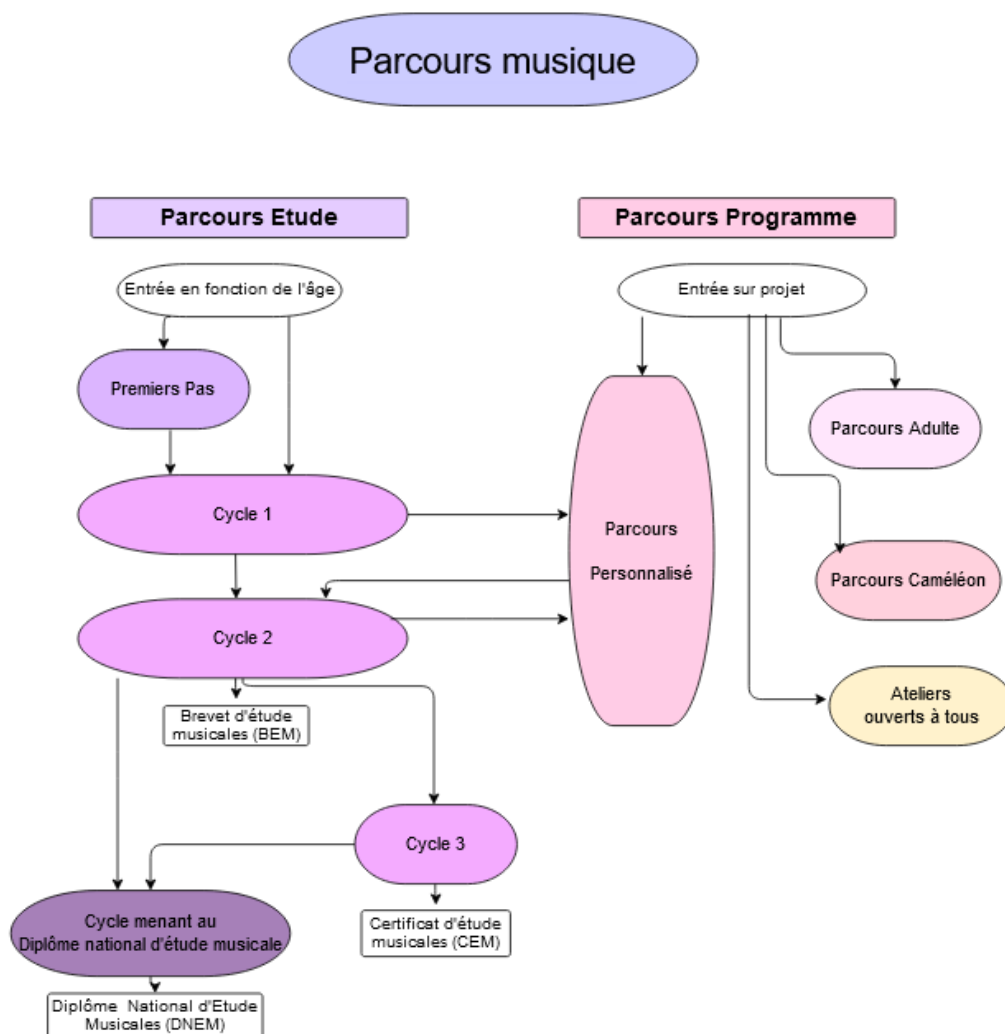
3-2 Musique

Le parcours musique est construit avec :

- Un pilier autour de la formation musicale pour comprendre les bases du langage et culture musical
- Un pilier autour de la formation instrumentale pour découvrir puis approfondir l'instrument choisi
- Un pilier autour de la pratique collective pour développer l'écoute et l'envie de jouer, chanter, créer.

Il comprend également :

- Des temps de stages, de modules de formation ponctuels jalonnent le parcours de l'élève
- Une production régulière de l'élèves lors de scènes ouvertes, de projets collectifs
- Des rencontres avec des artistes, partages d'expérience, ateliers de pratique,
- Des accès facilités aux spectacles des saisons culturelles via le dispositif école du spectateur...



Le Parcours Etude

3-2-1 1er cycle Durée du cycle : 4 à 5 ans.

Dénomination des cours :

Formation musicale : C1N1 à C1N4.

Instrument : [1er cycle] 1ère année à [1er cycle] 5ème année

3-2-1-1 Le parcours:

L'organisation des cours peut varier d'un pôle à l'autre, tout en restant dans le cadre défini pour tout l'établissement :

LAVAL : Débutants collectifs (1ère et 2ème année de 1er cycle)

L'apprentissage se fait dans un cours hebdomadaire de 2 heures qui met en œuvre formation musicale, formation instrumentale et pratique collective à travers différentes activités en petit ou grand groupe. Chaque groupe est encadré par un collectif d'enseignants. tous les instruments sont proposés.

A partir de la 3ème année, les enseignements sont pensés séparément.

BONCHAMP : Ateliers instrumentaux

Ces ateliers proposent une initiation musicale avec une pratique instrumentale en collectif abordant les bases de la formation musicale.

Les jeunes débutants musiciens pratiquent un instrument, encadrés par plusieurs enseignants. Ils découvrent la lecture et l'écriture de la musique liées à leur instrument, tout en s'adonnant à l'improvisation, l'imitation et la mémorisation dans des répertoires contemporains et dans différentes esthétiques. Ce cours est complété par un temps de pratique vocale en chœur d'enfants.

CHANGE : Ateliers instrumentaux

Ces ateliers regroupent un travail de formation musicale et une pratique musicale en collectif. Pendant les trois premières années de leur apprentissage, les enfants expérimentent directement sur leurs instruments les bases théoriques en jouant ensemble un répertoire adapté au niveau de chacun. Le plaisir de jouer dans un "groupe", de se produire très vite sur scène amènera les élèves à développer une autonomie constructive.

L'HUISSERIE : Parcours artistique

Les élèves en musique, Danse et Théâtre sont groupés dans un cours d'initiation artistique encadré par un collectif de professeurs. Ce temps pluri-disciplinaire est couplé à des temps spécifiques par spécialité.

LOUVERNE : Atelier instrumental

Cet atelier regroupe formation musicale et pratique instrumentale en collectif. Dès leur première année d'apprentissage, les enfants jouent ensemble sur un répertoire ludique et créé spécialement pour le niveau de chacun. Faire se croiser les sons, les gestes et les regards pour déjà penser son approche artistique dans une relation à l'autre.

LOIRON :

Les cours de formation musicale et d'instrument sont conduits séparément. Ils sont complétés par des ateliers d'initiation à la pratique collective, avant d'intégrer l'orchestre d'harmonie à partir de la 2ème année de pratique instrumentale. Objectifs de formation : s'écouter, écouter les autres, découvrir les instruments des autres musiciens, timbres, technicité... s'initier aux gestes de direction, comprendre les différents signes/codes de la partition....

SAINT-BERTHEVIN : Formation musicale

La formation musicale des deux premières années est basée sur l'apprentissage autonome des notions musicales. Inspirée par la pédagogie et le matériel Montessori, une alternance d'ateliers et de cours groupés est mise en place, permettant aux enfants de progresser à leur rythme et en autonomie. Cette partie théorique est mise en pratique dans des ateliers chorale et pratique instrumentale.

3-2-1-2 L'évaluation

L'évaluation croise l'ensemble des disciplines et activités suivies.

Intra-cycle : Evaluation continue des différentes pratiques et bilans semestriels

Fin de 1er cycle / passage en 2nd cycle : Evaluation continue / concertation enseignants et bilans à la fin de chaque semestre / validation fin de cycle à l'issue du 2nd semestre. Pour chaque élève concerné, concertation menée en conseil de classe (collectif d'enseignants) sur les apprentissages, les différentes pratiques, les mises en situation publique, le contrôle continu en formation musicale, le parcours artistique et culturel.

3-2-2 2ème cycle Durée du cycle : 4 à 5 ans.

Dénomination des cours :

Formation musicale : notée C2N1 à C2N3.

Instrument : [2ème cycle] 1ère année à [2ème cycle] 5ème année

3-2-2-1 Le parcours:

Admission après validation du Cycle 1 par l'équipe enseignante.

Admission après audition par le professeur d'instrument concerné pour les élèves extérieurs

Organisation :

Instrument : 3/4 d'heure de cours en individuel ou regroupement en semi-collectif.

Formation musicale : 1h à 1h30 de cours hebdomadaire, plus des modules complémentaires.

Pratique collective : Durée et organisation variable en fonction des ensembles

Formation musicale :

LAVAL :

- Temps commun (TC) : Trois TC valider au cours du cycle (cours progressifs de TC1 à TC3).
Un cours d'1 heure hebdomadaire toute l'année.
Ce temps permet d'approfondir les acquisitions solfégiques de l'élève.

- Modules A : Quatre modules à valider au cours du cycle (Cours progressifs de A1 à A4).
Un cours d'1 heure hebdomadaire pendant un semestre.
Ces modules sont consacrés à l'élargissement de la culture musicale de l'élève. Ils sont construits autour d'une thématique, en lien avec les projets de l'année, la venue d'un artiste sur le territoire, un compositeur, un répertoire...
- Modules B : Trois modules à valider au cours du cycle : 1 heure hebdomadaire pendant un semestre, ou 1 stage ponctuel de 2 à 3 jours.
Proposés par l'ensemble des professeurs volontaires de l'établissement, ils ont pour objectif de proposer un élargissement des connaissances, des pratiques, des visions artistiques. Ils couvrent un champ très large de propositions, en lien direct avec la discipline suivie, ou d'ouverture vers un autre champ artistique.

SUR LES AUTRES PÔLES :

Un temps hebdomadaire regroupe le temps commun (TC) et le module A et les élèves complètent leur formation par l'inscription sur des modules B (3 modules B à valider au cours du cycle).

3-2-2-2 L'évaluation

Instrument : Fin de cycle organisée au sein du pôle, à l'échelle de l'agglomération ou évaluation départementale par instrument

Formation musicale : Évaluation pour chaque niveau en contrôle continu et appréciations semestrielles.

3-2-3 3ème cycle Durée du cycle : 2 à 3 ans.

Dénomination des cours :

Formation musicale : notée C3N1 à C3N3.

Instrument : [3ème cycle] 1ère année à [3ème cycle] 3ème année

3-2-6-1 Le parcours :

Admission après validation du Cycle 2 par l'équipe enseignante.

Admission après audition par le professeur d'instrument concerné pour les élèves extérieurs

Organisation :

Instrument : 1h maximum + un cours accompagné de 30 min (suivant le projet de l'élève et le dispositif pédagogique)

Formation musicale : Pour valider l'UV Formation Musicale de Cycle 2. Approfondissement possible des connaissances en Formation Musicale Cycle 3

Modules de pratiques complémentaires à valider, à raison d'au moins 2 modules dans le cycle.

3-2-6-2 L'évaluation :

Projet personnel CEM (Certificat d'Etudes Musicales) : Un projet de 20 minutes à créer, accompagné par un tuteur, et favorisant les liens inter-disciplinaires et les pratiques complémentaires. C'est l'aboutissement du parcours au Conservatoire.

3-2-4 Cycle menant au diplôme national d'études musicales Durée du cycle 2 à 4 ans
Préparation du **DNEM** (Diplôme National d'Etudes Musicales). Le parcours est construit par modules de formation, et se prépare sur une période de 2 à 4 années.

3-2-7-1 Le parcours:

Le parcours est composé :

- d'un module de la discipline principale : Instrument : 1h maximum + un cours accompagné de 30 min (suivant le projet de l'élève et le dispositif pédagogique)
- d'un module associé : Pratique collective en ensemble dirigés et non-dirigés
- d'un module complémentaire de Formation musicale
- d'un enseignement choisi dans une liste d'options (composition, arrangement, culture professionnelle, MAO...)
- d'un projet de prestation publique de 30 minutes à créer, accompagné par un tuteur, et favorisant les liens inter-disciplinaires et les pratiques complémentaires.

Dans la durée du cycle, les élèves devront également rédiger une note de quelques pages sur un sujet de leur choix, lié au cursus suivi, et évalué dans le cadre de l'évaluation continue.

Les enseignements sont individualisés et font l'objet de la réalisation conjointe par l'équipe enseignante et l'étudiant d'un "parcours de formation" écrit qui détaille les enseignements suivis et le calendrier mis en place.

La formation est construite sur une base de 600h sur le cycle.

Admission : Auditions organisées à l'échelle de la région (Réseau 303 des établissements des Pays de la Loire).

3-2-7-2 L'évaluation

Elle se compose :

- d'une prestation ou une production de travaux en rapport avec la discipline principale
- la validation d'une épreuve de formation musicale mettant en évidence les capacités d'écoute et d'analyse du candidat
- d'un entretien avec le jury

Ces épreuves sont organisées à l'échelle de la région (Réseau 303 des établissements des Pays de la Loire) pour la dominante instrumentale.

3-2-5 Les classes à horaires aménagés CHAM

Le conservatoire de Laval Agglo propose aux élèves collégiens une classe musique au sein du Collège Jacques Monod. Cette classe propose un travail sur les mêmes objectifs que dans les cycles d'apprentissages traditionnels, mais intégré dans le temps scolaire. Ce temps de pratique est augmenté d'un temps hebdomadaire de culture musicale encadré par le professeur d'éducation musicale du collège et d'une école du spectateur qui permet aux élèves d'aller à la rencontre des artistes du spectacle vivant (2 spectacles en moyenne par an). Les élèves sont amenés à se produire régulièrement en public.

Les Parcours programme

3-2-6 Parcours personnalisé

- Parcours défini en fonction du projet de l'élève, contractualisé et rédigé en concertation avec l'élève.
- Pour les élèves souhaitant un projet singulier autour de leur pratique artistique et les élèves ne trouvant pas de réponse adaptée dans le cursus.
- Chaque parcours est unique et limité dans le temps. La perméabilité entre le parcours personnalisé et le cursus est permanente et facilitée.

3-2-7 Parcours adulte Durée : 4 ans

Dénomination des cours :

Formation musicale : Niveau 1 à Niveau 4

Instrument : Cycle adulte 1ère année à Cycle adulte 4ème année

Format d'enseignement adapté aux besoins de chacun, selon son projet, le parcours adulte propose une pratique artistique sur une durée de 4 ans. Il ne pourra se poursuivre ensuite qu'après un entretien avec la direction de l'établissement prenant en compte le projet de l'élève et les places disponibles dans les cours souhaités.

3-2-5-1 Le parcours

- Un temps de formation musicale pour permettre l'apprentissage du langage musical
- Un temps de formation instrumentale d'un format adapté suivant le projet de chacun : temps individuel ou collectif, hebdomadaire ou toutes les 2 semaines.
- Un temps de pratique collective ou une participation régulière à des projets ponctuels

Le parcours complet est obligatoire pour tous. Pour les projets particuliers, un entretien avec la direction sera nécessaire pour en préciser les conditions et établir un contrat de "parcours personnalisé".

3-2-5-2 L'évaluation

Évaluation pour chaque niveau en contrôle continu basé sur les apprentissages individuels et sur l'implication dans les projets de groupe.

3-2-8 La Voix/ Le chant

Le chant est une activité accessible à tous. Il peut se pratiquer en cours collectif, en atelier et en cours individuel, comme un instrument à part entière, ou s'inscrire en complément d'une autre pratique artistique. Le Conservatoire de Laval Agglomération propose des enseignements et activités vocales pour tous les âges et tous les profils.

Cette activité est accessible à tous. La voix peut constituer un parcours à part entière, où s'inscrire en complément d'un autre parcours.

3-2-8-1 Les Choeurs :

Des chœurs pour tous les âges, tous les niveaux et toutes les envies vous accueillent sur tout le

territoire. Cette activité est accessible à tous. Elle peut être une constituante d'un parcours musical, ou une activité à part entière.

- *Chœur d'enfants ou pratique vocale enfants* ; A partir du CE1 (enfants nés en 2015 ou avant) Proposés sur *tous les pôles* de l'agglomération
- *Pré-CHAM et CHAM vocale*, chant choral sur temps scolaire CP-CM2, en partenariat avec l'école primaire Ste Thérèse (*Laval*)
- *Chœurs Collégiens* : Proposés sur les pôles de *Bonchamp, Laval* et Loiron.
- *Chœur Lycéens / Etudiants* : Proposé sur le pôle de *Laval*, ce chœur permet de poursuivre une pratique vocale collective sur le temps du lycée et des études supérieures.
- *Chœurs Adultes* : Proposés sur *tous les pôles* de l'agglomération, par le Conservatoire, ou dans des chœurs associatifs partenaires.
- *Ensemble Vocal "Voce Felice"* : Cet ensemble constitué sur proposition des enseignants permet une pratique approfondie du chant choral. *Pôle Laval*

3-2-8-2 Le Choeur / Atelier

Le *parcours chœur / atelier* permet aux adolescents et aux adultes de compléter la pratique collective par un enseignement plus individualisé.

PARCOURS CHŒUR / ATELIER			
Collégiens / lycéens	Atelier vocal (Petits groupes par niveau et âge) Technique vocale, répertoire et interprétation. (60') <i>Laval, Bonchamp, St Berthevin</i>	ET	Participation à un chœur Chœur Prima Voce (collégiens) / Voix du Chœur (lycéens/ étudiants) <i>Laval</i>
Adultes	Atelier vocal de 4 à 6 personnes <i>Laval, Bonchamp</i>	ET	Participation à un chœur

3-2-8-3 Accompagnement à la pratique amateur

Un accompagnement à la pratique amateur est proposé sous la forme de 15' par élève, en cours individuel (30' / quinzaine) ou petits groupes. Cette activité peut être complétée par d'autres activités au Conservatoire. *Pôles Bonchamp, Laval et St. Berthevin. Tarif B*

3-2-8-4 Direction de choeur

Destiné en particulier aux chefs de chœur amateur du territoire ou aux musiciens/chanteurs souhaitant s'initier, cet atelier propose différents formats pédagogiques en groupe, individuel, avec mise en situation. Cet enseignement est proposé sur le Pôle Laval.

3-2-9 Le Jazz

Le Conservatoire de Laval Agglo propose un enseignement instrumental jazz dans les instruments suivants :

- Batterie
- Guitare
- Piano
- Saxophone
- Trombone
- Trompette
- ...

Sont également proposés :

- Des *Ateliers Jazz* pour pratiquer dans un petit collectif (*Pôles Laval, Saint-Berthevin, Bonchamp*)
- Des *Orchestres de Jazz* pour pratiquer dans un grand collectif (*Pôle Saint-Berthevin, Bonchamp*)
- Des *Cours d'harmonie et d'impro* pour aller plus loin (*Pôle Saint-Berthevin*)
- Des *Boeufs* pour jouer régulièrement avec d'autres (*Pôle Saint-Berthevin*)
- Des *Stages* pour se rencontrer et aborder ou approfondir des spécificités (pendant les Vacances)
- Un *parcours complet Jazz* en cycle menant au diplôme national (Pôle Laval).

3-2-10 Les Musiques Actuelles

Le Département musiques actuelles du Conservatoire de Laval Agglo propose plusieurs types de parcours :

Pôle Laval :

Un accompagnement des projets musicaux pour les groupes amateurs constitués ou les auteurs-compositeurs en solo, qui peuvent y trouver une aide à la mise en place de leurs créations, à l'élaboration d'arrangements, au pré maquettage multipistes, à la répétition d'un set, à la préparation à la scène, au développement du projet...

Ces propositions concernent aussi les projets musicaux orientés au DMAC par le réseau « cinqtrois », réseau regroupant cinq structures d'accompagnement musiques actuelles du département de la Mayenne et piloté par le 6par4.

- *un atelier d'apprentissage et de pratique multi-instrumentale*
- *un apprentissage en parcours programme* en guitare, clavier, basse, contrebasse, techniques du son
- *des locaux de répétition* en autonomie, 24h/24h, 365 jours/an (tarif à l'heure)
- *un parcours complet Musiques Actuelles* en cycle menant au diplôme national

Des cours de formation musicale ados et adultes adaptés à la pratique des musiques actuelles sont proposés.

Sur les autres pôles :

Un accompagnement des projets musicaux pour les groupes constitués est également proposé sur les pôles de St Berthevin et Changé.

De plus, des ateliers de pratique collective “musiques actuelles” sont présents dans les pôles de Loiron et Changé. Ils sont ouverts aussi bien aux élèves déjà dans un parcours qu’aux musiciens amateurs du territoire qui cherchent un groupe encadré pour jouer.

3-2-11 La MAO (*musique assistée par ordinateur*)

Pôle Laval : La discipline “MAO et instruments électroniques” est accessible à partir de 7 ans, au même titre que les autres instruments.

Pôle Changé : Un accompagnement des projets personnels en MAO est proposé à tous sur le pôle de Changé.

Le Conservatoire organise également régulièrement des stages d’initiation ou de perfectionnement sur divers logiciels de MAO.

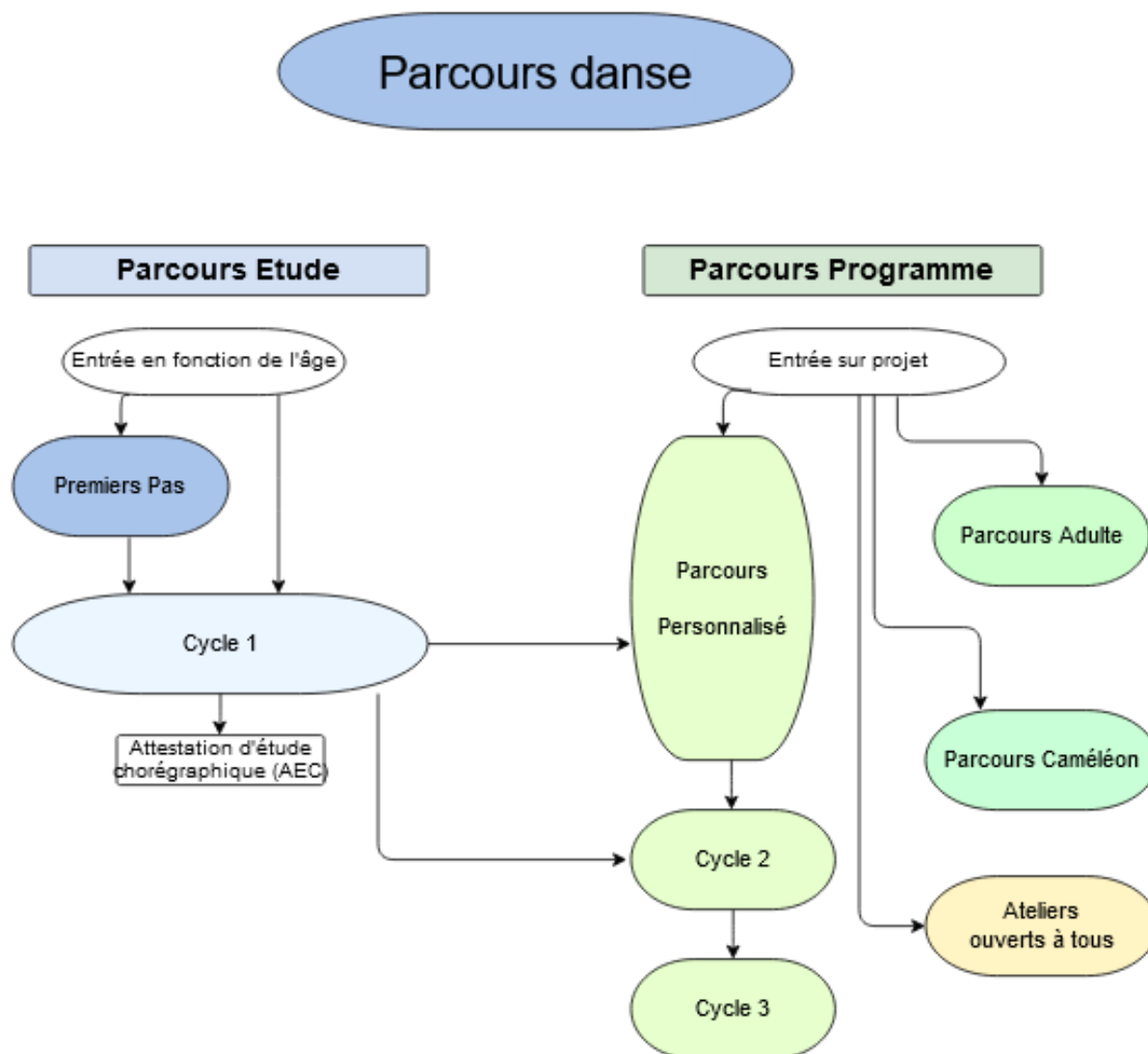
Dans les maisons de quartiers de Laval :

Pour les personnes souhaitant s’initier à la guitare, le Conservatoire propose des cours en pédagogie de groupe sur les sites suivants :

- Maison de Quartier d’Avesnières
- Maison de Quartier du Bourny
- Maison de quartier des Pommeraies

3-3 Danse

Conformément à la loi du 10 juillet 1989, relative à l'enseignement de la danse et inscrite au livre III du code de l'éducation, les élèves doivent être munis à chaque début de période d'enseignement d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse. Ce certificat doit être renouvelé chaque année.



3-3-1 1er Cycle Durée du cycle : 4 ans

Dénomination des cours : C1N1 à C1N4

3-3-1-1 Le parcours :

1ère et 2ème année : 1 cours de danse obligatoire (esthétique au choix). Un deuxième cours est fortement conseillé, dans une esthétique différente afin d'élargir l'ouverture stylistique, ou dans une autre discipline (musique, théâtre, arts visuels).

3ème et 4ème année : 2 cours de danse obligatoires (esthétiques différentes), ou 1 cours + validation de 3 modules ponctuels.

Les modules : Afin d'aborder des notions complémentaires (culture chorégraphique, formation musicale du danseur, esthétiques complémentaires, travail autour d'un projet...) et ne pas alourdir les emplois du temps hebdomadaires, des modules sont proposés aux élèves sous forme de stages ponctuels de quelques jours. Trois modules sont à valider au cours du cycle 1 pour les élèves ne suivant qu'un cours de danse. Ils peuvent être suivis à n'importe quel moment du cycle. Ces modules seront également accessibles aux élèves suivant deux cours par semaine dans la limite des places disponibles.

3-3-1-2 L'évaluation :

Évaluation pour chaque niveau en contrôle continu basé sur les apprentissages individuels au sein du groupe. Examen de fin de cycle construit sur une variation imposée et une épreuve de création. Attribution d'une attestation d'étude chorégraphique (AEC).

3-3-2 2ème et 3ème Cycle Durée des cycles : 3 à 4 ans

Dénomination des cours : C2N1 à C2N4 et C3N1 à C3N4

Temps de cours : C2 : 1h45 et C3 : 2h

3-3-2-1 Le parcours :

Le conservatoire de Laval Agglomération met en place progressivement un cursus en Cycle 2 et Cycle 3.

Les élèves suivent un parcours construit autour de la recherche de l'autonomie dans l'appropriation de la danse en tant que langage artistique, et dans l'expérience de l'interprétation. Il est proposé aujourd'hui sous forme de cours hebdomadaires (dominante et cours complémentaires) couplés à des activités ponctuelles de formation (Stages, ateliers, école du spectateur...). Chaque élève construit son parcours en fonction de ses aspirations et du temps qu'il peut consacrer à l'activité.

Avant la finalisation de la structuration du cycle 3, les élèves souhaitant préparer un CEC (Certificat d'Etude Chorégraphique) sont orientés vers d'autres établissements de la région.

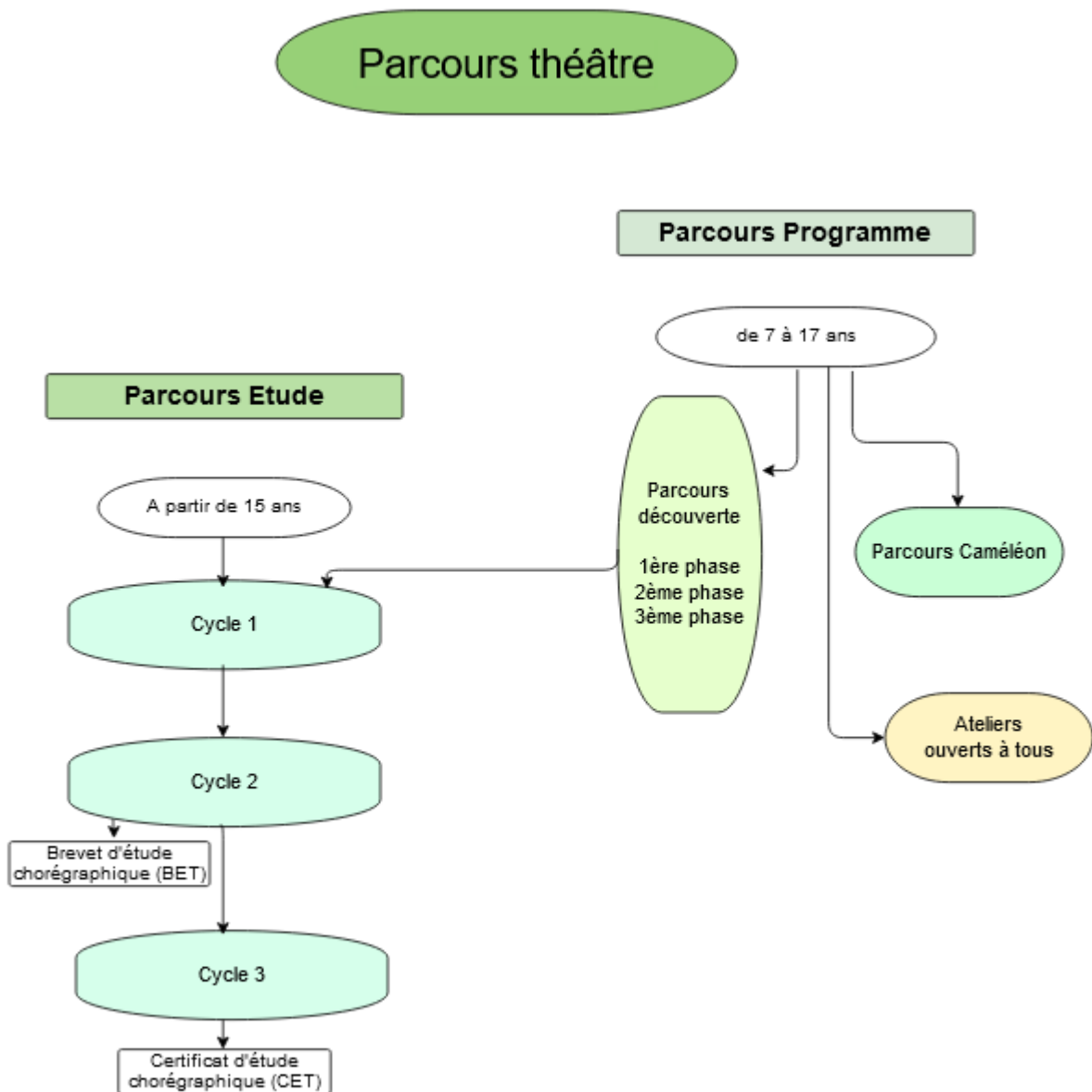
3-3-3 Les classes à horaires aménagés CHAD

Le conservatoire de Laval Agglo propose aux élèves collégiens une classe danse au sein du Collège Pierre Dubois. Cette classe propose un travail sur les mêmes objectifs que dans les cycles d'apprentissages traditionnels, mais intégré dans le temps scolaire. Ce temps se partage entre des cours de de pratique dans les différentes esthétiques (classique, contemporain et jazz), augmenté de temps hebdomadaires de culture chorégraphique, d'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé et de formation musicale du danseur. Les élèves bénéficient également d'une

école du spectateur qui leur permet d'aller à la rencontre des artistes du spectacle vivant (3 spectacles en moyenne par an). Les élèves sont amenés à se produire régulièrement en public.

3-4 Théâtre

Les cours de théâtre du Conservatoire de Laval Agglo sont construits en fonction de l'âge et du projet de l'élève :



	Temps de cours hebdo	Laval	Bonchamp	Saint Berthevin	Loiron	L'Huisserie
Découverte 1ère phase 7-8 ans	1h30		x	x	x	
Découverte 2ème phase 9-11 ans	1h30		x	x	x	x
Découverte 3ème phase 12 ans et +	2h		x	x	x	x
1er cycle	3h + stages	x				
2ème cycle	5h + stages	x				
3ème cycle	8h + stages	x				

3-4-1 Les ateliers de découverte

Les ateliers de découverte s'adressent aux élèves de 7 à 17 ans.

Ils se déclinent en trois phases :

1ère phase : découverte de la pratique ludique et collective du théâtre

2ème phase : découverte des imaginaires et de leur mise en jeu

3ème phase : découverte de l'art de l'acteur

Par une approche ouverte du théâtre, le professeur propose un enseignement fondé sur la pratique collective du jeu, sur la découverte et sur l'exercice des fondamentaux de l'acteur (corps, voix, espace, travail avec le texte).

Il vise à développer l'acquisition d'un esprit collectif de travail, d'un regard critique et bienveillant, et propose une découverte des différents métiers du théâtre.

Des projets permettent aux élèves de se confronter à la fabrication d'un objet théâtral (courtes scènes, montage etc.).

3-4-2 La classe à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT)

Le conservatoire de Laval Agglo propose aux élèves collégiens une classe théâtre au sein du Collège Alain Gerbault. Cette classe propose un travail sur les mêmes objectifs que dans les ateliers d'initiation, mais intégré dans le temps scolaire à raison de 2h par semaine. Ce temps de pratique est augmenté d'un temps hebdomadaire de culture théâtrale et d'une école du spectateur qui permet aux élèves d'aller à la rencontre des artistes du spectacle vivant (3 spectacles en moyenne par an). Les élèves sont amenés à se produire régulièrement en public.

3-4-3 Le Cycle 1 Durée : 1 à 2 ans - à partir de 15 ans

Dénomination des cours : [Théâtre] Cycle 1

Temps de cours : 3h + stages sur les week-ends et les vacances

Le programme du 1er cycle vise à enseigner l'apprentissage des bases : travail du corps, de la voix, approche et intelligence du texte, prise en compte des exigences du travail en groupe .

- Approche des fondamentaux du jeu théâtral : voix parlée chantée, fonction poétique du langage, le tout toujours construit sur une pédagogie de projet.
- Apport de compléments en danse, musique, arts visuels, cinéma
- Ouverture à des techniques complémentaires : théâtre gestuel, clown, commedia dell'arte, conte, marionnette, masque
- Mise en jeu de la prise de parole individuelle et collective (choeur)
- Approche de la culture théâtrale
- Présentations en public de travaux d'élèves

3-4-4 Le cycle 2 Durée : 1 à 2 ans

Dénomination des cours : [Théâtre] Cycle 2

Temps de cours : 5h + stages sur les week-ends et les vacances

L'objectif du 2e cycle est de renforcer les acquis fondamentaux : voix parlée chantée, fonction poétique du langage, le tout toujours construit sur une pédagogie de projet.

- Approche de la dramaturgie et des spécificités de l'écriture théâtrale et des différents répertoires (du classique au contemporain)
- Appropriation des enjeux de la pratique du théâtre : prise de parole, individuelle et collective (choeur, duos, trios)
- Poursuite de l'approche des autres techniques : théâtre gestuel, clown, commedia dell'arte, conte, marionnette, masque
- Écriture de plateau par une approche d'équipe

3-4-4 Le Cycle 3 Durée : 1 à 2 ans

Dénomination des cours : [Théâtre] Cycle 3

Temps de cours : 8h + stages sur les week-ends et les vacances

Pour préparer l'après conservatoire, l'élève est accompagné dans la définition de son projet, qu'il soit amateur ou pré-professionnel.

- Jeu de l'acteur
- Projet individuel de mise en scène à partir de petites pièces du répertoire contemporain
- Interprétation des répertoires d'hier et d'aujourd'hui

- Réalisation d'un projet personnel : acquisition d'une autonomie de travail, développement de la personnalité et des aptitudes créatrices, capacité à fédérer une équipe, direction du projet de la conception à la réalisation.
- Participation à des projets de création avec d'autres disciplines artistiques au sein du conservatoire : musique, danse chant etc...

Chaque cycle permet une présentation des travaux en cours sur des scènes de Laval et les élèves sont invités à voir régulièrement des créations en particulier avec le théâtre de Laval et les compagnies théâtrales professionnelles locales.

3-5 Arts Visuels

Le conservatoire de Laval Agglo propose différents cours d'arts visuels, de l'initiation au perfectionnement, ouverts aux enfants comme aux adultes. Ils couvrent, suivant les pôles, un large panel de techniques : cours de dessin, de peinture, ou ateliers multidisciplinaires englobant la peinture, le dessin, la gravure, la sculpture, le modelage de céramique, la fabrication de marionnettes, le design de construction, la création numérique...

	Temps de cours hebdo	Laval	Bonchamp	Loiron	Changé	L'Huisserie	Louvern�
Ateliers Enfants 8-11 ans	1h30	Geek art Arts plastiques	Dessin Peinture	Multi disciplinaire	Arts plastiques	Dessin Peinture	Arts plastiques
Ateliers adolescents 12-18 ans	1h30 � 2h	Design num�rique Peinture � l'huile Beaux arts Dessin et volume Mod�le vivant	Dessin Peinture	Multi disciplinaire	Arts plastiques	Dessin Peinture	Arts plastiques
Ateliers adultes	2h30	Dessin Peinture Fusain Pastel Recherche et cr�ation Morphologie Mod�le vivant	Dessin Peinture	Pluri disciplinaire	Arts plastiques	Dessin Peinture	Dessin Peinture

Le parcours artistique en arts visuels se construit entre expérimentation de techniques diverses et approfondissement d'une technique particulière. Les élèves exposent régulièrement leurs travaux dans ou hors les murs, et travaillent fréquemment en lien avec l'actualité artistique du territoire (saisons thématiques, exposition d'artistes...).

3-6 Le parcours Caméléon

Ce parcours est pensé pour les élèves dys, malvoyants, malentendants, souffrant de troubles du spectre autistique, de troubles envahissants du comportement, de déficiences mentales, motrices, psychiques ...

Soucieux d'offrir les moyens d'une citoyenneté réelle dans une volonté de justice et de cohésion sociale, le Conservatoire de Laval Agglo accueille en musique et en danse des personnes en situation de handicap dans le cadre de dispositifs adaptés en proposant notamment :

- un enseignement dans le cadre d'un parcours personnalisé (collectif et/ou individuel)
- des outils pédagogiques adaptés
- un suivi individualisé

L'accueil des personnes en situation de handicap nécessite une évaluation au cas par cas des demandes. Il se fait donc après un entretien préalable avec les enseignants coordinateurs et référents.

En fonction du profil de l'élève et de son handicap, le coordinateur pourra l'orienter soit :

- vers un cursus traditionnel auquel cas il sera soumis aux mêmes conditions d'admission que les élèves de ce cursus
- vers un parcours personnalisé

Le parcours personnalisé tient compte des capacités d'évolution de l'élève dans le cadre de sa formation. En début d'année, un contrat d'objectifs est signé entre l'élève ou son représentant légal (si l'élève est mineur) et le Conservatoire, précisant les modalités de mise en œuvre des propositions.

Un cours de danse adapté déficience mentale est proposé de façon hebdomadaire sur le pôle Laval.

3-7 L'accompagnement de projet

Ce dispositif d'accompagnement est à destination des praticiens amateurs engagés dans un projet artistique ou en recherche de partenaires de jeu : aide à la répétition, recherche ou écriture de répertoire, formulation de projet... Ce dispositif s'adresse aux personnes pratiquant un instrument "classique" (Pour l'accompagnement en musiques actuelles, voir article 3-2-10). Il peut s'adresser également à des praticiens amateurs dans les domaines de la danse, du théâtre ou des arts visuels. Suite à une première rencontre, selon la nature du projet, un contrat de suivi pourra être formulé pour l'année scolaire avec un enseignant référent.